



En ce début d'été, la Gazette met les gaz sur le secteur de l'Info/Sports.

Étaient présents

- Représentants de proximité : Cécile Laronce (SNJ-CGT), Sophie LACOMBE (CFDT), Kamel FOUNAS (CGC), Anne GUILLÉ (SNJ), Ben BARNIER (FO)
- RH et dialogue social : Frédéric DEBAINS (Président de l'instance), Laëtitia NACIRI, Maria BIVIC
- Membres de la direction de l'information : Muriel PLEynet, Virginie FICHET, Romain MESSY

Direction de l'information

○ Rédaction Nationale

- ICI national : quel avenir pour les équipes ?

Qu'en est-il ?

Quelles sont les perspectives pour les collaborateurs de la Rédaction Nationale détachés sur les éditions ICI 12 13 et ICI 19 20 ? Et pour l'ensemble des équipes y compris les CDD ? Seront-ils réaffectés sur des éditions de la Rédaction Nationale ? Ces salarié·es sont inquiets pour leur emploi.

Y aura-t-il encore de l'info nationale et internationale dans les éditions régionales de ICI ? Si oui, qui réalisera les sujets et les reportages ?

Réponse : Tout cela est un projet qui fera l'objet de discussions. En ce qui concerne les journalistes qui travaillent pour les éditions d'ICI, ils sont en détachement de la Rédaction Nationale. Si ce projet devait aboutir on discuterait de leur réaffectation avec la direction nationale pour leur retour à la Rédaction Nationale.

Quant à la fabrication des longs formats, toutes les régions n'ont pas les mêmes besoins. Leur fabrication fera l'objet de discussions. Pour rappel, les 13H et 20h réclament aussi des longs formats.

Si les journalistes d'ICI récupèrent actuellement leur carte de presse auprès de FTR et non auprès du Secrétariat Général, c'est juste une question de périmètre de travail de leur RRH, Laëtitia Naciri, qui gère administrativement franceinfo.tv, franceinfo.fr, FTR, IV3 et ICI.

- Pourquoi une image IA au journal de 20h ?

Dans le JT du 20h du lundi 23 juin, un reportage consacré au bombardement de la prison d'Evin en Iran par Israël, l'image de l'explosion de la porte, a été en fait générée par l'IA. Outre France Télévisions, plusieurs Médias ont été trompés par cette fausse image.

La direction peut-elle nous expliquer quel a été le processus de sélection de cette vidéo ? S'agissait-il d'une séquence reprise sur les réseaux ?

Si oui, les Révélateurs ont-ils les moyens techniques de déjouer ce genre de Fake news ?

Comment pouvons-nous lutter contre cette désinformation générée par l'IA ? Les Rédactions sont pour l'instant très démunies sur ce sujet...

Réponse : La Rédaction est très démunie sur le sujet. Aucune certitude quant à la fabrication de cette image par l'IA. Aucun chercheur n'est en mesure de certifier que cette image a été générée par l'IA. Ce n'est pas démontré. A ce jour aucun logiciel ne permet de détecter une image générée par l'IA.

L'image a été diffusée aussi bien par le ministre des Affaires étrangères israéliens et par les gardiens de la révolution.

Grâce aux contacts qu'on peut avoir sur place nous avons vérifié si la porte avait bien été touchée, et il se trouve que oui, la porte a sauté.

- Le journal de 13h en roue libre ?

Alors que tous les reportages sont visionnés avant leur diffusion, les rédacteurs en chef du journal de 13h relisent-ils également les lancements du présentateur ?

Dans le journal de 13h du mardi 17 juin, après un reportage sur les bombardements en Ukraine et un OFF sur Gaza, le présentateur a enchaîné sur le sujet suivant de cette façon :

« En France, c'est la bataille des plages qui reprend de plus belle en ce début de saison... »

Un enchaînement totalement inapproprié et indécent qui pose question !

Réponse : L'enchaînement est malheureux. A l'origine, il y avait un autre sujet entre les deux sujets diffusés à l'antenne mais il a été supprimé. Le présentateur a enchaîné deux lancements malheureux.

RP : Nous constatons que les relations avec le présentateur ne sont pas fluides. Régulièrement il est demandé des ajustements, des changements dans les lancements. C'est particulièrement vrai pour les correspondants.

Merci de ne pas survendre les reportages et de ne pas prendre trop de liberté avec la réalité. Est-ce que les lancements du 13h sont relus par un rédacteur en chef ?

Réponse : Les lancements du 13h sont relus par un rédacteur en chef et par les chefs de service. On va à nouveau faire passer le message à l'équipe. Le 8 juillet une réunion est programmée entre la direction des correspondants de France 2 en région et le 13h.

- Point d'étape sur les correspondants locaux

En octobre 2023, un plan d'action et une enquête sur les conditions de travail ont été votés en CSE.

L'enquête a été menée avec des représentants syndicaux, la RH et la direction. Tous les correspondants en région et les équipes de rédacteurs en chef ont été auditionnés.

Réponse : Concernant les effectifs la direction a recruté un JRI supplémentaire au bureau de Strasbourg. Avant il y avait deux rédacteurs et un seul JRI.

À Lille : une personne va être recrutée en mobilité sur le Réseau.

À Marseille, un poste de JRI et un poste de rédacteur ont été publiés 3 fois au sein de la Rédaction Nationale. Personne n'a postulé au Siège.

Pour Marseille, les RP ont demandé un recrutement élargi aux Régions et pas qu'au Siège. Et besoin d'une deuxième équipe à Poitiers.

Suivi et évolution de carrière des correspondants : demande des correspondants de s'engager dans la compétence complémentaire. Ça occasionne des frais et il faut remplacer les correspondants pendant la formation. La direction dit étudier avec bienveillance cette demande d'accès à la formation. L'ensemble des correspondants peut solliciter un entretien avec Frédéric Debains. 19 salarié-es ont souhaité cet entretien : souhait d'évolution, de formation. Mise en œuvre de ces formations dans les années à venir.

Autre évolution possible : la direction propose des remplacements ponctuels d'éditions au siège. Recensement des correspondants qui souhaitent faire des échanges temporaires avec des journalistes du Siège volontaires pour travailler dans les bureaux de France 2 des Régions.

Tour des bureaux de France 2 : Depuis quelques mois, Elvire Moyaux, Frederic Debains et Virginie Fichet vont à la rencontre des correspondants des régions.

- [Itinérances montées sur place : pour quoi faire ?](#)

A quoi sert vraiment l'itinérance quand les sujets montés dans l'urgence sur place ne sont pas diffusés dans la semaine de tournage ? Au-delà d'un montage précipité dans des conditions parfois rustiques, cela démontre que ces itinérances n'ont pas l'intérêt journalistique que la direction leur donne. Les RP demandent à nouveau pourquoi la direction s'accroche à ces rubriques si ce n'est pour dépenser inutilement des frais de missions voire qui sait des primes de sortie ?

Réponse : Ces itinérances donnent lieu à des sujets à l'antenne. On peut rediscuter de ces itinérances si elles sont problématiques.

- [Rencontre avec Romain Messy, directeur de la Rédaction de franceinfo.tv](#)

Les RP souhaiteraient connaître la ligne éditoriale de Romain Messy pour France Info TV. Arrivé le 7 avril dernier, quelle organisation souhaite-t-il mettre en place afin d'éviter les erreurs à l'antenne de ces derniers mois ?

Réponse de Romain Messy : On a réorganisé la Rédaction au cours de ces dernières semaines en vue de la bascule sur le canal 16, le 6 juin.

Ça ne se voit pas au premier coup d'œil à l'antenne, mais ça se verra à long terme.

La Rédaction semblait souffrir de désorganisation.

Beaucoup de personnes étaient amenées à tout faire dans l'ancienne organisation. Cela occasionnait des erreurs de process.

Dans la réorganisation de la Rédaction :

- Une jambe news en charge de l'intégralité des JT, des rappels de titres à la demi-heure et à l'heure. Il y a toujours un rédacteur en chef présent de 6h à minuit avec pour mission de traiter les JT, les rappels de titres, l'info des deskeurs et des équipes sur le terrain.
- L'autre jambe est en charge des débats, du talk, avec un rédacteur en chef, un présentateur, un responsable d'édition, sur des tranches de deux heures. Ils supervisent l'intégralité des débats à l'antenne, identifient les angles et les enjeux, la programmation des invités en collaboration avec l'arrivée fin mai d'une rédactrice en chef en charge des invités : Christina Hadjidakis. Elle chapeaute l'intégralité de la cellule, elle fait l'arbitrage. Le but : être plus fort, monter en gamme sur la pertinence le statut de l'invité. Moins de « toutologie », plus d'experts qualifiés qu'on a envie d'avoir chez nous et pas ailleurs. Chaque jour, une cinquantaine d'invités se succèdent et si on ajoute les journalistes de FTV, on arrive à 75.

Plus de postes supplémentaires de responsables éditions

Pas de moyens sur les incarnations mais sur le travail de l'ombre. Renforcer les bases et non sur ce qui se voit à l'antenne. On est plus riches sur le traitement factuel.

Depuis le 6 juin, selon Romain Messy, on a le sentiment que l'antenne de franceinfo.tv est plus cohérente, plus riche.

On ne pourra pas affirmer avec certitude qu'il n'y aura pas d'erreurs sur la chaîne de France info. Mais tout est fait pour les éviter.

On part sur des bases factuelles rigoureuses. La grille est équilibrée entre les faits et le débat public.

La chefferie a été renforcée : Muriel Pleynet, directrice de franceinfo.tv, Romain Messy, directeur de la Rédaction de franceinfo.tv a 2 adjoints : Marc Cantarelli et Philippe Rey. Présence d'un rédacteur en chef en permanence du lundi au dimanche, physiquement présent sur la chaîne info.

Auparavant, la direction éditoriale n'avait pas les moyens d'être présente 7 jours sur 7 à la Rédaction et les rédacteurs en chef jour étaient débordés.

Aujourd'hui la nouvelle organisation permet d'avoir un directeur éditorial, un rédacteur en chef. Les prises de décisions ne peuvent être prises de manière individuelle.

Ce sont des moyens que la direction précédente de franceinfo n'avait pas.

Le poste de Romain Messy n'existait pas.

Aujourd'hui on a une structure de rédacteurs en chef plus staffée qu'avant.

On est armés, et l'équipe a tout de suite été éprouvée avec le breaking news sur le meurtre de la surveillante du collègue de Nogent et la guerre entre Israël et l'Iran.

On a eu le temps d'éprouver notre organisation. Bon test immédiat avec certes des détails à corriger.

Notre organisation peut répondre à des situations d'urgence avec validation éditoriale.

• Premiers contacts des équipes avec Romain Messy

- Lors de sa prise de poste Romain Messy avait consulté les journalistes de franceinfo.tv mais pas les PTA, notamment ceux de la régie. Les RP souhaitent savoir si cet oubli est réparé ?
- Les RP s'inquiètent de la présence du rédacteur en chef en régie du fait de l'exiguïté du local ?
- La première utilisation de l'atrium comme plateau avait été abandonnée en raison des nombreux effets négatifs sur les conditions de travail des salari·és. Il a été décidé de l'utiliser à nouveau

comme plateau. Les RP souhaitent connaître les mesures qui ont été prises pour limiter l'impact sur le collectif au niveau des lumières du plateau, du son, des interventions plateau et plus généralement du bruit ambiant.

Romain Messy : « *On n'a pas eu le temps de voir le personnel de la régie. Mais on a vu les chefs de plateau car la réouverture de l'atrium va impacter les abords du plateau avec la question du bruit, du passage. Il est tout à fait possible d'utiliser l'atrium de franceinfo si tout le monde y met du sien* ».

Règle : L'atrium de franceinfo.tv n'est pas une voie de passage. Il faut faire le tour du plateau de l'autre côté.

Les debriefs ne doivent plus se faire au milieu de l'atrium.

Quant à la place des rédacteurs en chef en régie, Romain Messy estime qu'elle est nécessaire. Pendant ses 5 années sur des chaînes info, il explique avoir toujours été présent en régie. Un rédacteur en chef doit pouvoir parler dans l'oreillette de son présentateur. C'est inenvisageable de ne pas être en régie. C'est son point de vue éditorial. Les nuisances sonores ne sont pas provoquées par le rédacteur en chef.

L'accès à la régie a été limité, il faut badger. Même un chroniqueur ne peut pas aller en régie. On est conscients qu'il y a trop de passage. Géographiquement cette régie est mal placée et mal conçue. Pour l'instant on ne peut pas changer la place de la régie.

Les RP font remarquer qu'au lancement de la chaîne, on montrait aux téléspectateurs comment on travaillait. Il y avait des deskeurs dans le décor. Que recherche-t-on aujourd'hui.

Romain Messy explique qu'il souhaite de la profondeur, de l'aération, il souhaite rompre avec ce studio « sous-marin ».

Voir des gens à l'antenne travailler à leurs bureaux, n'est pas un problème, en revanche quand on voit passer des visites guidées, ou un attroupement, un groupe de stagiaires, ou un ouvrier avec une échelle qui traverse l'atrium ça ne doit plus exister !

Voir des deskeurs derrière leur poste mixer des sujets, ou un employé de franceinfo.tv qui passe ça va. Mais des études montrent que des caméras braquées sur des gens qui travaillent ce n'est pas forcément ce que les téléspectateurs attendent. A l'avenir, un futur plateau devra être créé sans open-space, ni deskeurs en arrière-plan. Il y a un projet de nouveau plateau, avant la prochaine élection présidentielle.

Ce sera un chantier de plusieurs mois. La régie sera amenée à déménager.

- [La panne du 21 juin : une histoire ancienne ou à répétition ?](#)

Où en est la panne qui a perturbé la diffusion de franceinfo.tv dans la nuit du 20 au 21 juin ? Pourquoi n'y avait-il pas de système de secours de prévu ?

Réponse : Il y avait un système de secours de prévu qui n'a pas fonctionné. On a connu une panne hors norme. Le système de secours n'était pas opérationnel. Gros problème avec une carte son qui a fondu à cause de la forte chaleur, et pendant une partie de la journée on n'a pas pu être en direct. Il a fallu attendre que les températures baissent pour changer cette carte son. Il ne faisait pas loin de 60 degrés dans le local de la console. C'est une panne exceptionnelle. Tous les serveurs vont être externalisés. On ne devrait plus avoir ce genre de problème. En secours, on a utilisé la régie 2 et le plateau A. Le lendemain on n'avait pas l'assurance de pouvoir reprendre l'antenne.

RP : La régie 6 est-elle âgée ? Salle machine avec du matériel qui va monter en température. Pas de système de clim double pour ce type de salle. La console son a chauffé...

Réponse : Un acte malveillant a eu lieu, en externe. France Télévisions a porté plainte. Une enquête est en cours. Un point sera fait en CSE Siège pour avoir plus de réponses, ces questions sont légitimes.

○ **Franceinfo.fr**

● Changement d'URL : Quelles conséquences sur la fréquentation ?

L'URL du site francetvinfo.fr est devenue franceinfo.fr. Visiblement la fréquentation des sites d'information de France Télévisions a chuté à la suite de ce changement, le référencement par Google étant moins performant, des articles ont été perdus.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse : La migration est intervenue le 14 mai. Les audiences sont en baisse de 30 à 40 % sur Google Discover, Google Actu, Google Search.

franceinfo est moins visible sur l'actu chaude et subi un « déficit d'autorité » et de labellisation. Il faut que les robots de Google comprennent que France info.fr est un site aussi sérieux que francetvinfo.fr, que le nouveau domaine est sérieux.

Les offres régionales et ultra-marines sous le même nom de domaine ont retrouvé une très bonne dynamique.

Malgré la migration franceinfo reste en tête du classement Médiamétrie avec 21,817 millions de visiteurs en mai 2025 et 3,655 millions de visiteurs quotidiens.

● Santé open-space (droit de suite)

Dans l'open-space de franceinfo.fr au 3^{ème} étage, aucune fenêtre ne s'ouvre pour ces bureaux et les journalistes travaillant en flex office peuvent se retrouver à partager un bureau.

Les salarié-es s'étonnent qu'aucune autre solution ne leur soit proposée jusqu'à présent pour améliorer leurs conditions de travail.

Réponse : On a interrogé l'immobilier, impossible de faire quoi que ce soit pour ces fenêtres ; la santé des salarié-es n'est pas en danger. Le travail en flex office s'impose à eux. On n'est pas opposés à voir comment améliorer leurs conditions de travail. Il faut entamer un dialogue avec la hiérarchie pour exprimer ses demandes clairement.

Il faut préciser la demande s'il y a des besoins individuels, on est à l'écoute.

DRM

- Matériel de prise de son à bout de souffle

Les RP constatent une usure des mixettes, des sacoches, et des micros non renouvelés depuis dix ans.

Le risque de panne est permanent.

Quand comptez-vous renouveler ce matériel ?

Réponse : Un certain nombre de mesures ont été engagées depuis deux ans.

Affectation de micros neufs mini CMIT, aux OPS qui en ont fait la demande voir pour certains collaborateurs d'autres matériels : micro Sennheiser 416 et DPA.

Affectation de mixettes enregistreuses de nouvelles générations Sound 833 et anciennes génération 633 et harnais pour les mixettes.

Achats de valise de transport de matériel

Et dotation d'émetteurs HF enregistreurs à ceux qui l'ont souhaité. Sinon il existe en pool au planning son un important matériel : micro HF étanche, système de prise de son stéréo etc.

Les mixettes traditionnelles type 302 sont toujours d'actualité car nous en avons toujours en stock et elles sont facilement réparables. Un sondage sur leur état opéré en début d'année auprès des OPS ne fait remonter aucun risque de panne. Il n'existe aucun équivalent sur le marché.

Concernant les autres micros Tie et Neumann ils sont révisables.

- Des roulettes...

Les études sur les sacs à roulettes pour les pieds de caméra ont-elles abouti ?

Réponse : Nous essayons toujours de trouver un modèle idoine chez nos fournisseurs. Nous avons reçu la société Zebra qui a gagné l'appel d'offre sur les pieds. Zebra nous a présenté un sac à roulettes plus grand qui ne convient pas. Nous étions en présence des JRI qui ont suggéré un prototype de sacs. FTV a proposé de demander une étude de fabrication auprès d'une société italienne, avec un cahier des charges fourni. Nous attendons un retour de leur part. Une autre société a été reçue mais elle a refusé de fabriquer un prototype.

- Formation Agents de Sécurité

A l'IP de mai 2023, à la suite de l'accident dont a été victime une salariée monteuse, de nombreuses questions avaient été posées sur la rapidité et la qualité d'intervention du personnel du siège, chargé de la sécurité. Les agents du PC sécurité qui répondent au 19 n'avaient même pas de brevet de secouriste.

A l'IP de juin 2023, à la question quelle sera la suite donnée pour éviter les risques en cas de problème de santé d'un collaborateur ? La direction avait répondu : « Concernant les sessions de formation du personnel de sécurité, le prestataire doit fournir le calendrier à la direction d'ici la fin du mois de juin ».

Qu'en est-il 2 ans après ? Ont-ils fait une formation ?

Si oui laquelle :

- GQS (gestes qui sauvent) de 2h.
- PSC (premiers secours citoyen) de 8h ? En présentiel ? Ou en e-learning ?
- SST (sauveteur secouriste du travail) de 2 jours ?

Réponse : A ce jour tous les Agents de Sécurité incendie employés sur le site parisien dispose du certificat SST avec « recyclage » tous les 24 mois.

Tous les agents de sécurité du Siège sont diplômés SSIAP imposant l'obtention du SST et sont également PSE 1 et 2 avec recyclage tous les 24 mois.

Les agents de sécurité incendie du siège sont aptes à intervenir sur des sites Campus, Valin, Quadrans, Seine Ouest, Ponant, Parc en appui des agents de sécurité sur zone.

Les agents du Siège sont mieux formés. Donc en cas de besoin ils peuvent prêter main forte aux autres agents de sécurité du siège parisien.

• Eau chaude

Cette question a déjà été posée en décembre 2024, sans résultat la voici à nouveau : Une dérogation temporaire (décret 2023-310 du 24/04/2023) qui permettait de couper l'eau chaude sur les lieux de travail a pris fin en juin 2024.

Depuis juillet, l'accès à l'eau à température réglable doit être rétabli (article R4228-7, al. 2, du code du travail).

Pourquoi n'est-ce pas le cas à France Télévisions ?

Quand France Télévisions se mettra-t-elle en conformité avec la loi ?

Réponse : Nous n'avons pas de réponse. Réponse partielle en mars dernier qui disait que Atlante allait s'en occuper.

Pour rappel la réponse de mars 2025 : 85 ballons sont à remplacer et certaines tuyauteries à reprendre soit pour adapter un nouveau ballon pour éliminer un risque de contamination dû à l'inactivité du système. Ces chiffres permettront de créer une fiche CPI pour porter cette opération à la commission d'investissement. Dans tous les cas l'aspect sanitaire à travers le risque de légionellose est pris en compte dans la nature et le traitement de ces travaux. Et nous avons conscience de l'importance et de l'urgence du dossier.

• Légionelles ?

Des légionelles à FTV : Info ou rumeur ?

Certains réseaux sociaux, ainsi que des médias ont évoqué ces derniers jours la présence de légionelles dans les circuits de refroidissement de la Maison France Télévisions. Qu'en est-il ? Les salarié-es sont-ils en danger ? Est-ce la raison pour laquelle la climatisation ne fonctionnait pas ? France Télévisions fait-elle l'objet d'une enquête de la part des services de l'État sur ce sujet ? Pourquoi aucune communication officielle sur ce sujet ?

Réponse : Ce sujet est suivi par la CSSCT du Siège. Une communication a eu lieu le 23 juin. Cette communication indique qu'un contrôle effectué en septembre 2024, a révélé la présence

de légionnelles dans certaines tours aéroréfrigérantes de FTV. Des mesures de désinfection ont été mises en œuvre.

Aucun cas de contamination n'a été relevé parmi les salarié·es du groupe.

Sur les tours 1 à 4, des travaux de maintenance ont eu lieu. Après mise en route mi-juin, des prélèvements ont été effectués par Eurofins. Des résultats viennent d'être transmis «à la CSSCT. Ces prélèvements et mesures ne présentent aucune trace de légionnelles. C'est pourquoi la ventilation a redémarré. Une bonne température devrait revenir progressivement partout.

- Climatisation

« Dans la nuit du 20 au 21 juin, une panne massive a touché tous les serveurs de FTV, en surchauffe à cause des dysfonctionnements du système de climatisation du bâtiment. Samedi matin, le 21 juin, franceinfo.tv n'était toujours pas en mesure de reprendre ses émissions en direct.

Après les salarié·es, c'est donc l'antenne qui a été mise en danger.

Que s'est-il passé, alors que depuis plusieurs semaines, on nous explique que les process sont refroidis de façon prioritaire ?

Les générateurs installés en renfort côté Delebarre n'ont-ils pas été correctement dimensionnés ?

Dans une communication officielle transmise la veille de la panne (et de façon bien tardive au regard des conditions de travail extrêmement dégradées), on nous parlait d'une remise en route progressive des tours aéroréfrigérantes. Cette action était-elle prématurée ?

Peut-on enfin savoir pourquoi les opérations de maintenance des tours ont été programmées si tard dans l'année, sachant que les risques de fortes chaleurs dès la fin du printemps étaient très importants ?

De plus, alors que la régie son de franceinfo ne fonctionnait plus, pourquoi la chaîne info n'est-elle pas reliée à une régie de secours ?

Aura-t-on de la climatisation dans tout le bâtiment cet été, ou pas, ce qui expliquerait l'apparition des ventilateurs dans les services.

Réponse : La remise en route de la ventilation devrait régler la situation mais le pic de chaleur a rendu difficile l'évacuation de la chaleur du bâtiment.

Les ventilateurs dans les services avaient pour objectif de trouver une solution palliative aux problèmes de climatisation rencontrés.

Le 21 juin, la direction de la communication a précisé qu'un acte de malveillance commis à l'extérieur de FTV a provoqué la panne d'un circuit de climatisation. L'entreprise ne pouvait pas le prévoir.

Un point complet sur la climatisation aura lieu en CSE les 9 et 10 juillet.

- Vestiges du Covid à mettre au placard

On trouve encore les restes des séparateurs covid, socles et vitres, entreposés depuis 3 ans.

Les RP considèrent qu'il est temps de les enlever, et demandent qu'ils soient retirés !

Réponse : Il faut que les managers du service montage de la DRM fasse une demande Atlas.

- Médiathèque : à quand la fin du plafond de verre ?

En 2024, un rapport de la commission sur l'Égalité Professionnelle avait pour les documentalistes du Siège fait la remarque suivante « dans ce service éminemment féminin... On constate un plafond de verre sur le niveau de qualification ». Cette année encore, cela s'est vérifié, s'il y a bien eu des passages en groupe spécialisé 5S mais pas de 6S, alors que des documentalistes répondent aux critères. Cette situation interroge d'autant plus qu'une collègue partie en région a été promue cette année.

Les RP souhaitent savoir si pour briser ce plafond de verre les documentalistes du Siège devront demander une mobilité en région ?

Réponse : Il n'y a pas de plafond de verre.

- **Direction des Sports**

- Vidéotheque des Sports : n'en jetez plus !

Depuis fin 2023, les documentalistes des Sports assument un accroissement d'activités et peinent à recruter malgré un sous-effectif chronique.

Réponse : Depuis deux ans les différents mouvements au sein de l'équipe (départs, promotions) ont conduit à ne pas avoir un effectif stabilisé. Tout a été fait pour staffer l'équipe dans un contexte de tension d'emploi audiovisuel. Depuis le 30 juin, un CDD long est arrivé. Il contribue à la stabilité de l'équipe. Nous avons recours à l'intermittence pour les surcroits d'activité.

- Pas de prime JO pour les doc des sports ?

Le service a fait face à la charge supplémentaire qu'ont représenté les événements de l'été (JO, JOP, Tour de France masculin, féminin, Roland Garros... et cela sans le versement de la moindre prime à l'issue de cette année compliquée.

Les RP demandent que cet oubli soit réparé !

Réponse : L'attribution de primes exceptionnelles ne peut s'imposer pour chaque opération génératrice d'heures, d'autant que le budget associé à celle-ci est limité.

- Vidéotheque des Sports privée de sorties !

Le service ressent une dévalorisation de son travail depuis plusieurs mois.

En 2025, les documentalistes ont appris qu'ils ne partiront plus sur les grands événements (tel que le Tour de France), par souci d'économies. Cela représente une perte substantielle des compléments de salaire.

Face à ce cortège de mauvaises nouvelles, les RP demandent des revalorisations salariales pour compenser ces pertes, et font savoir que les salarié.es ne souhaitent plus être payé.es en compliments.

Réponse : Concernant les sorties pour suivre des événements ce n'est pas lié uniquement à la vidéothèque. Le contexte actuel économique, écoresponsable, nous amène à faire évoluer les dispositifs de production vers des modèles plus vertueux, en s'appuyant sur de la « remote prod » (production audiovisuelle en live à distance) en limitant les déplacements. Cela concerne tous les acteurs de la chaîne de production de l'événement : éditorial, technique, post prod et vidéothèque.

Concernant les considérations salariales : nous prenons un soin chaque année à proposer des mesures pour les collaborateurs de l'équipe.

Questions récurrentes

- Quel est le nombre de missions réalisées par les Rédactions Siège MFTV (**F2 + F3 + Sports + franceinfo.tv et .fr**) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le **transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives ? Pour quelles raisons ?**

Réponse : Zéro.

- Quels sont les **reportages** pour **France 2 + France 3 + franceinfo.tv**, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquels un-e **JRI** a réalisé un **montage** ?

Réponse : Zéro.

Élection du nouveau secrétaire de l'instance de proximité pour remplacer Georges Pinol (SNJ-CGT)

Deux candidates se présentaient : Anne Guillé (SNJ) et Cécile Laronce (SNJ-CGT).

- Cécile Laronce (SNJ-CGT) est élue (3 voix : SNJ-CGT, CGC, CFDT)
 - Anne Guillé (SNJ) (1 voix : SNJ)
 - 1 abstention (FO)
- [L'arbre des causes dans le cadre de l'accident du travail subi par une journaliste de franceinfo.tv le 9 juin](#)

Le 9 juin dernier, pendant un direct, une journaliste a subi une agression très médiatisée. Une plainte a été déposée à la police.

À la demande de Georges Pinol, l'ancien Secrétaire de l'Instance de Proximité, la RH a décidé de comprendre les causes de cet accident du travail, d'analyser en détail les circonstances, et de s'assurer qu'en cas de nouvelle agression, nous puissions davantage protéger nos équipes.

L'enquête se déroulera entre le 9 et le 18 août.

Kamel Founas, RP, s'est porté volontaire pour participer à cette enquête, puisqu'une équipe de la Vidéo Mobile était présente au moment des faits.

- Salle de repos : cartographie du siège

Pourrait-on, à l'instar des douches, avoir la cartographie des salles de repos au siège ? Avec les lieux précis avec la mention de salle de repos spécifiquement dédié ou pas.

La direction s'est engagée à la transmettre aux élus lors de cette IP de juillet.

Réponse : Les salles de repos pour l'info ont été communiquées par le service gestion des espaces :

- R040 pour le service HF
- R2945 pour le service HF2
- D344 pour le service Infographie
- D346 pour le service Infographie
- V342 pour le service Monteurs Mixeurs
- V3907 pour le service Météo
- S5237 pour le service JRI

Ne sont répertoriés ci-dessus que les espaces qui portent la mention repos ou pause, tels qu'ils sont connus par la gestion des espaces IMG.

A ces salles de repos s'ajoutent de nombreux espaces de convivialité non comptabilisés ; ces espaces non identifiés nous seront fournis dans la réponse écrite avec des plans.

- Espace repos au service Pol/Éco : échange de bons procédés

Les journalistes du service Éco souhaitent récupérer le local dédié aux documentalistes pour en faire leur espace détente. Les documentalistes récupéraient les bureaux centraux de 4 journalistes (M. Perrier, L. Deschateaux, E. Tixier et de K. Douiti) qui ont donné leur aval. Ces derniers récupérerait d'autres bureaux vacants dans l'open-space.

Quand serait-ce possible d'organiser ce déménagement qui nécessite l'aménagement de l'espace repos et le déménagement des bureaux des documentalistes ?

Réponse : On est surpris que cette question arrive en Instance de Proximité. Les collaborateurs doivent se rapprocher de leurs managers pour exprimer formellement cette demande. Les managers pourront ensuite saisir le Secrétariat Général pour la mise en œuvre de la demande. Pour l'instant, aucune demande n'a été faite auprès de la hiérarchie.

- Manque de confidentialité dans l'Open-Space

À FTV, du 3^{ème} au 5^{ème} étage, côté tram et Seine, les salarié·es ne savent plus où se mettre pour échanger en tête à tête de manière confidentielle entre collègues !

Souvent, ils se réfugient dans un recoin coincé entre la photocopieuse et la fontaine à eau pour parler boulot. Et les places sont chères ! Des cabines solos mal insonorisées pour téléphoner existent mais trop peu de places dédiées au tandem ou trio.

Les RP réclament dans les futurs plans d'emménagement/déménagement la création systématique de mini espaces de convivialité. C'est important de se parler ! Cette mise en place est -elle possible à court terme ?

Réponse : Le Secrétariat Général de l'info a conscience du besoin de confidentialité pour les calages et ne manquera pas de créer des espaces dès qu'une opportunité se présentera.

Il faut s'adresser au Secrétaire Général. Pour l'instant aucune création d'espace de convivialité n'est envisagée.

- Points effectifs Magazines Info (droit de suite)

Les RP regrettent le manque de transparence quant aux détachements accordés dès qu'il s'agit des magazines. Nous dénonçons un deux poids deux mesures, et souhaiterions qu'un turn-over soit mis en place par la RH, pour donner à tous les journalistes motivés la possibilité de travailler au moins une saison avec les équipes des magazines. Nous maintenons nos questions posées lors de la dernière IP.

Les RP souhaitent encore avoir un focus plus précis sur les effectifs, CDI aux magazines de l'info. Parmi les **53** (c'est le nombre donné par la direction en mai dernier) CDI, combien sont issus de la Rédaction ex France 2, et combien sont ex France 3 Rédaction Nationale ? Combien sont issus des Rédactions Régionales de France 3 ? Merci de détailler pour chaque magazine : "Envoyé Spécial", "Complément d'Enquête" et "Nous les Européens".

La directrice des magazines avait expliqué que les mois de mai et juin étaient l'occasion de faire du turn-over en particulier pour les journalistes en mission de détachement.

Quel est le nombre de ces missions qui s'achèvent au mois de juin, combien sont remplacées par d'autres salarié·es ?

Réponse : Le recrutement se fait comme partout dans la Rédaction sur la base des compétences des journalistes et des besoins de chaque émission. Faire du magazine exige de posséder des compétences spécifiques au-delà de la seule volonté de faire du magazine.

La direction des magazines a reçu tous les journalistes qui en ont fait la demande.

Les rédacteurs en chef des magazines composent leur équipe en fonction de leurs besoins, des soins, des profils et compétences nécessaires.

Les journalistes qui ont donné satisfaction peuvent être reconduits la saison suivante.

La directrice des magazines se sent mise en cause par la question posée régulièrement en IP.

- Alternants : qui sont-ils ?

Combien sont-ils dans notre périmètre ? Chez les PTA ? Chez les journalistes ?

A l'issue de leur alternance, pour ceux qui sont en fin d'étude combien se voit proposer un contrat CDD, CDI ?

Réponse : Ces données ont été présentées en Commission Emploi Formation qui a eu lieu le 2 juillet.

Il y avait en 2024/2025, 36 alternant dont 10 PTA et donc 26 journalistes au Siège. Rédaction Nationale, magazine, FTR, IV3, DRM, ICI, franceinfo.tv, franceinfo.fr.

- SOS alternants

Les RP ont recueilli les témoignages d'alternants qui terminent leur expérience à FTV échaudés et dégoûtés. Tout le contraire du but recherché ! De mauvaises expériences avec des salarié·es.

Ils témoignent : « J'ai tout donné et je n'ai quasiment pas eu de reconnaissance en retour. », « Ils ont réussi à me dégoûter de la télé définitivement. », « Je suis soulagé de savoir que je ne reviendrai pas ».

Les RP considèrent que FTV doit réparer les erreurs et manquements auprès de ces jeunes.

Les RP réclament que puisse être mise en place une « seconde chance » en cas de bilan insuffisant de l'alternant, ce qui permettrait le cas échéant de mettre en valeur les responsabilités de chacun et de permettre l'immatriculation.

Réponse : Nous mettons en place des points de suivi régulier avec nos alternants et nous n'avons pas eu ces retours généralisés. Nous invitons les alternants qui rencontrent des difficultés à se rapprocher de leur RRH pour trouver des solutions comme certains alternants l'ont fait par le passé.

Si le jury considère que l'alternant n'a pas acquis les compétences requises, et que la validation n'est pas possible cette année, l'alternant pourra renouveler sa candidature via d'autres expériences professionnelles.

Chaque année, Direction et RH rencontrent les nouveaux alternants lors d'une réunion dans l'une des salles du dernier étage du bâtiment. On leur explique qu'on est là pour répondre à leurs questions pendant leur alternance et qu'ils doivent signaler tout problème. On a été saisi de difficultés dans quelques cas. Les problèmes ont été traités. Lorsqu'un alternant se plaignait de certains comportements de la part de journalistes expérimentés, ces derniers ont été convoqués pour entretien préalable à sanction et des sanctions dans certains cas ont été prononcés (rappel à l'ordre). On entend aussi des journalistes expérimentés qui nous disent que des alternants ne se comportent pas toujours très bien : problème d'éducation par rapport à des journalistes expérimentés.

Notre rôle c'est de protéger ces jeunes qui peuvent être vulnérables par leur jeune âge.

En cas de faits plus graves dans la vie des Rédactions pas toujours évidentes, comme le harcèlement, il existe un comité harcèlement, que les alternants peuvent saisir via leur RH. Des investigations, enquêtes peuvent être lancées pour vérifier les faits. Nous nous sommes rapprochés d'une alternante qui se plaignait de tels faits, mais elle ne veut pas témoigner.

- Télétravail : Qui ? Comment ?

Le télétravail est un droit acquis des salarié·es à FTV. Or, la direction à maintes reprises a indiqué que le télétravail ne serait pas possible pour les journalistes de l'information nationale.

- Quelle est la règle exactement pour les journalistes, et les PTA de l'information nationale ?
- Les RP souhaitent avoir un état des lieux sur le télétravail au sein du périmètre Infos/Sports.
- Quels sont les métiers ou secteurs qui ne sont pas éligibles au télétravail ?
- Combien y a-t-il de télétravailleurs chez les PTA, chez les journalistes ?
- Combien de salarié·es se sont vu refuser le télétravail ? Chez les PTA ? Chez les journalistes ?
- Quel est le taux de télétravail accordé chez les PTA ? Chez les journalistes ?

- Comment se fait la répartition des jours pour les télétravailleurs (2 puis 3 jours/semaine, 1 jour/semaine, 1 semaine sur 2...), etc.

Réponse : Le télétravail n'est pas un droit acquis, il faut notamment pour en bénéficier : occuper des fonctions ou tout ou partie des activités susceptibles d'être exercées à distance. Avoir la capacité d'exercer de façon autonome. La direction de l'information considère que l'exercice du télétravail régulier n'est pas compatible avec l'activité d'un journaliste de l'information nationale. Au regard de critère imprévisible de l'actu, qui nécessite que les journalistes soient présents sur site pour couvrir un évènement.

En cas de situation d'urgence ou évènement inhabituel (problème climatique, transport, mouvement social, un journaliste peut demander à son manager de bénéficier d'une journée de télétravail de façon occasionnelle. Le télétravail est aussi possible sur avis médical sur présentation d'un certificat médical auprès de la médecine du travail.

Pour les PTA qui ont l'accord de leur manager le télétravail régulier avec signature d'un avenant est possible avec une période de réversibilité.

À la direction de l'infographie, de la médiathèque, de l'atelier de production, de planification centralisée, le choix du télétravail se fait en accord avec le collaborateur et le manager en fonction de l'activité du service, jusqu'à 50 % du temps de travail maximum et dans la limite de 100 jours par an. Les jours prévus peuvent être changés avec un délai de prévenance de 3 jours minimum.

- [Une prime pour les CDD bi-qualifiés des bureaux de France Télévisions en région](#)

Nous avons déjà posé la question dans cette instance. Pourquoi les journalistes ayant une compétence complémentaire validée qui sont en CDD à France 2 ne touchent-ils pas la prime de CC1 ou CC2 lorsqu'ils sont en CDD dans les bureaux de France 2 ?

Voici la réponse qui a été faite à l'un d'entre eux récemment.

« Les conditions d'octroi d'une prime de compétence complémentaire (de niveau 1 ou 2) sont fixées par l'article 2.2.5.1 du Titre 2 de l'accord collectif, qui dispose la seule validation de la compétence complémentaire ne permet pas au journaliste de prétendre au versement de cette prime. »

En application de cette disposition, nous considérons que les journalistes CDD ne sont pas embauchés à la Rédaction Nationale sur des postes qui requièrent l'exercice effectif de la compétence complémentaire et que par conséquent ils n'ont pas vocation à percevoir la dite prime."

Or parmi les conditions nécessaires pour toucher cette prime, il est stipulé dans le même accord collectif :

« De pouvoir, en fonction de l'urgence liée à l'actualité, être sollicité au sein d'une même journée tant comme journaliste rédacteur que comme journaliste reporteur d'images. » Article 2.2.4.3 (page 185 de l'accord collectif).

Dans les faits, ces journalistes, lorsqu'ils sont JRI valent des reportages et réalisent parfois des interviews seuls.

Un travail de rédacteur en théorie.

Le versement de cette prime nous semble donc plus que justifié par la pratique effective de ces journalistes dont l'implication est entière dans les bureaux.

Pourquoi cette lecture restrictive de l'accord collectif vis-à-vis de personnels précaires à qui l'on demande une forte implication sans contrepartie ?

Réponse : les CDD embauchés à la Rédaction Nationale au Siège ou en Région le sont en qualité de rédacteur, ou de JRI a priori ils n'ont pas vocation à exercer de compétence complémentaire pendant la réalisation de leur contrat. On a lancé une comparaison au sein du réseau régional de France 3. Si à France 3, la compétence complémentaire est versée aux CDD, nous adapterons notre pratique. La question est posée à la DRH du réseau France 3. Nous reviendrons vers les RP pour donner notre réponse.

En cas de besoin vous pouvez contacter vos élu-es Représentant-es de Proximité

Famille Information et Sports	<u>Cécile LARONCE</u> (Titulaire) <u>Nathalie BRIAND</u> (Suppléante)
Famille Production, Fabrication et Technologie	<u>Arnaud HUDELOT</u> (Titulaire) <u>Muriel DARNET</u> (Suppléante)
Famille Communication, Marketing et Études	<u>Pascal VOISIN</u> (Titulaire) <u>Isabelle YAYA</u> (Suppléante)

Paris, le 17 juillet 2025